

Le 16 juillet 2021

Mme Marie-Ève Thériault
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca

**Objet : Demande d'engagement
Projet de mesures permanentes pour contrer les inondations de la
rivière Lorette – phase II (3211-02-272)**

Madame,

La présente fait suite à votre dernière correspondance en objet.

Nous comprenons que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), au nom du gouvernement, a l'obligation légale de consulter les communautés autochtones et, dans certaines circonstances, de les accommoder lorsqu'il a connaissance de l'existence possible de droits revendiqués, et qu'il envisage des mesures pouvant avoir un effet préjudiciable sur ceux-ci.

Dans le cadre de l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au projet de mesures permanentes pour contrer les inondations de la rivière Lorette – phase II, nous comprenons que le MELCC a amorcé la consultation de la Nation huronne-wendat le 21 juin 2021 concernant les impacts potentiels du projet sur les droits et intérêts de la Nation.

À l'issue de cette consultation et de l'analyse réalisé par le Ministère, en cas d'impacts non appréhendés sur les droits de la Nation huronne-wendat (NHW), l'Agglomération de Québec s'engage à prendre en considération les préoccupations de la NHW qui lui seront transmises par le MELCC et à mettre en place des mesures d'atténuation, le cas échéant, dans le cadre des demandes d'autorisations ministérielles. L'Agglomération de Québec s'engage à collaborer avec la NHW dans l'élaboration de ces mesures afin de s'assurer qu'elles répondent aux préoccupations de cette dernière.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'accepter, Madame, mes sincères salutations.



Daniel Lessard, ing., M.Sc., M.A.P.
Directeur

c.c M. Alain Tardif, Directeur général adjoint, Ville de Québec

M. Denis Brisson, Ingénieur chef d'équipe, Division gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue, Service de l'ingénierie, Ville de Québec